

Chapitre 28

Le jeu du déséquilibre du nombre

Le déséquilibre démographique inter-communautaire

Le déficit chronique de la population musulmane

L'occupation de la ville le 4 janvier 1831 par le corps expéditionnaire français, avait déjà créé un premier mouvement de panique qui eut pour conséquence un premier exode de la population aussi bien juive que musulmane. Une chronique française de l'époque, rapporte que, « les chefs et les gens de tribus, tous se mirent à parcourir la ville en criant aux armes, appelant les habitants maures d'abandonner leurs maisons et à se retirer avec eux dans les tentes arabes, ce qui firent effectivement tous les habitants car en douze heures, hommes, femmes, enfants et jusqu'aux vieillards, tous sortirent de la ville au nombre de plus de huit mille hommes ; les milices turques et les juifs furent les seuls qui restèrent en ville avec le bey Hassan »¹.

Le peu d'habitants hadars qui avaient difficilement accepté de vivre sous l'occupation française, durent peu de temps après abandonner la ville à leur tour, du fait du mauvais traitement que leur fit subir le général Boyer, commandant le corps d'occupation. Boyer mena en l'occurrence contre la population musulmane une véritable politique de nettoyage ethnique avant la lettre.

En plus, les exactions exercées par le prince tunisien et sa troupe, durant le court protectorat tunisien sur Oran, imposé par le général Clauzel ; finit par rendre toute cohabitation de la population musulmane avec les troupes d'occupation quasi-impossible. Le dépeuplement de la ville de son élément autochtone, toutes classes confondues, n'a pas été sans créer un vide effroyable, notamment l'élément hadri de la population, qui avait abandonné en masse la ville. Les habitants s'étaient retirés soit dans les autres villes de l'intérieur (Tlemcen, Mostaganem, Mascara, Mazouna, Kalaâ) ; soit dans la campagne, au milieu des tribus de la plaine d'Oran (Zmala, Douaïr, Bouachria, Ghomra etc.). En outre, le congédiement des membres de la milice turque, 300 à peu près, aggrave la situation sociale déjà très difficile

¹ Lettre du général Boyer au Ministre de la guerre; datée d'Oran, 21 septembre 1831. Cf. Lefrancq, P. (1932, mars). « Le général Boyer. Commandant en chef à Oran (15 novembre 1831) », *BSGAO*, pp. 39-55, p.60.

pour une très grande partie de la population musulmane. Le vide laissé par la population autochtone était tel que le résultat du premier dénombrement annuel donnait au 31 décembre 1831, un nombre de 540 musulmans, composés de 200 maures, 250 noirs et de 90 turcs de l'ancienne milice.

Cependant, le départ du général Pierre Boyer (avril 1833) et l'arrivée du général Desmichels ne semblaient pas avoir changé grand-chose à la situation. La poursuite de la guerre qui devenait d'ailleurs de jour en jour plus violente, n'avait pas à l'évidence ramené la confiance chez la population musulmane pour un retour massif dans la ville. En outre, les lois restreignant pour les musulmans l'exercice de certains métiers jugés dangereux, tels que ceux d'armuriers, fabricant de poudre, voire même de barde populaire, « ces chanteurs errants (Meddah), qui voyagent de tribu en tribu, et sous le prétexte de leur industrie, entretiennent par des chansons populaires les idées de haine contre nous, ainsi que ces féséhha, improvisateurs de chants religieux contre les chrétiens »². Le moins qu'on puisse observer c'est que ces lois, ont eu pour conséquence directs le déclassement professionnel et social d'un grand nombre d'artisans et de notables du Makhzen.

Le retour d'un certain nombre de Djalis à partir de 1843-1844, nécessita la création de Medina Jdida en 1845. L'exode des artisans et commerçants musulmans avait grandement profité aux juifs ; qui avaient entre temps établi de solides relations commerciales avec l'armée d'occupation ; fournisseurs et intermédiaires privilégiés entre les tribus et la garnison, notamment pour l'approvisionnement en fourrages et en bestiaux. En tout état de cause, même avec la paix revenue, le nombre d'habitants musulmans ne pourra plus jamais désormais dépasser ni même égaler celui de la population non-musulmane. Il faudra néanmoins attendre 1881 pour que la population musulmane arrive à retrouver le nombre qu'elle avait en 1831 ; et ce ne fut qu'en 1901 qu'elle rattrapera le nombre des 12.000 âmes qu'elle avait avant 1831.

Était-il possible néanmoins, au vu des incohérences des chiffres et de l'incertitude des méthodes de comptage des populations indigènes, musulmane et israélite ; de suivre objectivement leur évolution ? À ce sujet, R. Lespès, pour avoir eu à travailler sur différentes sources de statistiques de la population oranaise, affirme que : « Il est impossible de suivre de près le mouvement de la population musulmane depuis 1831, jusqu'en 1881, les documents officiels ne nous donnent que des renseignements fragmentaires et particulièrement suspects » (Lespès, 1935, p. 236). Mais, ajoute-t-il, « Les recensements postérieurs à 1872, auxquels il est possible d'accorder plus de foi, témoignent d'une progression de la population musulmane qui ne peut être expliquée uniquement par une sous-estimation antérieure, progression que R. Lespès impute évidemment au développement de l'économie coloniale et à la croissance de la ville et de son port qui, ont amené de toute évidence cette immigration de l'intérieur, qui est un des faits

² Circulaire générale n° 39 du 22 juillet 1846.

les moins contestés de l'époque contemporaine » (Lespès, 1935, p. 233). Autre cause de cette immigration de l'élément musulman de l'intérieur, comme le souligne à juste titre A. Rey-Goldzeiguer, est le processus de prolétarianisation « de la masse d'anciens agriculteurs-pasteurs qui doit trouver refuge dans les fermes françaises et espagnoles avoisinantes ». Citant précisément le cas d'Oran, l'auteure note, « qu'en 5 ans, de 1866 à 1871 le flux des immigrés de l'intérieur, accroît sa population indigène de 1084 habitants (de 1861 à 1865 la population musulmane d'Oran n'avait augmenté que de 200 individus). Alors que l'ensemble du Sahel d'Oran perd une part importante de sa population indigène » (Rey-Goldzeiguer, 1977, p. 471).

Tableau n° 11 : proportion de la population musulmane (1861-1911)

Dénombrs. quinqu	Population Totale	Population Musulmane	Taux d'accroissement %	Proportion %
1861	27.327	2.449	—	9,00
1866	34.058	3.102	21,05	9,10
1872	41.130	4.181	25,80	10,17
1876	49.368	4.782	13,36	9,70
1881	59.377	9.084	47,35	15,30
1886	67.681	11.556	21,39	17,00
1891	74.510	12.087	4,4	16,20
1896	85.081	12.339	2,04	14,50
1901	89.253	12.276	0,51	13,75
1906	106.517	16.306	24,71	15,3
1911	123.086	17.707	7,9	14,38

Tableau n° 12 : répartition démographique de Mdina Jdida, d'après les données des résultats du dénombrement de 1901

	Nb. de rues	Nb. de maisons	Ménages	Population	Musulmans	Israélites	Nationalités diverses
Medinat el Hadar	15	260	1.042	4.863	3.851	636	376
Sidi Blal	11	141	547	2.535	1.759	629	147
Sebalat Tolba	16	157	781	3.305	2.788	242	275
Reste	8	205	696	3.393	2.827	398	168
Total	50	763	3.066	14.096	11.225 ⁽¹⁾	1.905	966

⁽¹⁾ dont : - 10.053 Algériens /1.170 Marocains/02 Tunisiens.

Tableau n°13 : Indices viaires et taux d'occupation de Mdina Jdida d'après les données des résultats du dénombrement de 1901

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Medinat el Hadar	324	17	69	19	4,6
Sidi Blal	234	13	50	18	4,7
Sebalat Tolba	207	10	49	21	4,2
Reste	417	25	87	16	4,8
Total	282	15	61	18	4,6

(1) Nb. d'hab. par rue - (2) Nb. maisons par rue -(3) Nb. de ménages par rue - (4) Nb. d'hab. -par maisons - (5) Nb. de personnes par ménage.

Le regain de la population israélite

La communauté israélite constituait un groupe socio-ethnique charnière au sein de la société oranaise. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la « kahila »³ oranaise était loin de constituer un ensemble communautaire homogène tant elle était composée d'éléments venus d'horizons géographiques et culturels divers. Mais contrairement au peuplement européen, l'élément juif autochtone était particulièrement prédominant.

Cette communauté se divisait en trois groupes :

a) Les juifs autochtones oranais : Ce sont les descendants des juifs autochtones et judéo-espagnols de Gibraltar qui avaient formé au lendemain de 1792 à la faveur de la politique de repeuplement du bey Mohammed el Kébir la nouvelle kahila oranaise⁴. Ils furent dans leur ensemble touchés par le décret de naturalisation collective des juifs des territoires civils, dit décret Crémieux du 24 octobre 1870. Démographiquement, ils étaient les plus nombreux, et politiquement en bonne voie d'assimilation.

b) Les juifs marocains : On les appelait les *Tétouanais*, en raison du nombre élevé de juifs originaires de cette ville, qui étaient venus chercher refuge à Oran lors de la guerre hispano-marocaine de 1859-1860 qui eut pour théâtre la ville de Tétouan. Mais, assez nombreux étaient aussi ceux qui étaient originaires des autres villes du Maroc, notamment de Larache, Chaouen, Tanger ou des oasis marocaines. Ce groupe se distinguait par son profond attachement à sa culture et à ses traditions marocaines. Sur le plan juridico-politique, ils étaient considérés comme juifs étrangers, et à ce titre ne bénéficiaient pas des mêmes droits que leurs coreligionnaires *Algériens*, ils étaient même considérés par ces derniers comme inassimilables.

³ «Kahila» : « communauté » en hébreu.

⁴ Benkada, S., « Un moment de l'histoire séfarade : la reconstitution de la communauté juive d'Oran (1792 -1831) », University of California, Irvine, American Institute of Maghrebi Studies (AIMS), conférence sur « Rethinking Jewish Culture and Society in North Africa », American Legation Museum, Tanger, 22-25 juin 2004.

Cf. également chapitre sur « La reconstitution de la communauté juive (1792) ».

c) Les juifs métropolitains : Ils constituaient une minorité au sein de la communauté israélite d'Oran. Ils s'étaient installés à Oran pour des raisons professionnelles le plus souvent. Ils se distinguaient de leurs coreligionnaires autochtones par leur haut niveau intellectuel et leur mode de vie français ; Geneviève Dermendjian faisait remarquer « qu'ils véhiculaient à l'égard des juifs maghrébins les mêmes préjugés que le reste des Européens » (Dermendjian, 1986). Les rabbins d'Oran étaient le plus souvent originaires de France, et ce pour aider pensait-on à l'assimilation des israélites autochtones.

Il va sans dire que la diversité géographique et culturelle de l'élément israélite rendait décourageante de prime abord toute tentative d'évaluation statistique de cette population, rendue davantage compliquée par le changement en 1870 de leur statut politique. Il faudra cependant attendre le dénombrement de 1906, pour voir le premier essai d'évaluation démographique sérieux consacré à cette population. P. Metzger, professeur d'histoire au lycée d'Oran, analysant les résultats du dénombrement de 1906, reconnaît que, « il est extrêmement difficile, de fournir le chiffre de tous les éléments de la population israélite. Or, ce chiffre est nécessaire, sinon au point de vue légal, au moins social ; car, en particulier dans certaines communautés de l'intérieur, les israélites marocains ont une influence prépondérante » (Metzger, 1906, pp. 60-68).

Le regain de la population israélite avait été durant les premières années de l'occupation, tel qu'il dépassa le nombre de la population musulmane, cela était dû à des circonstances qui ont joué en sa faveur. D'une part, en raison du départ massif de la population musulmane à partir de 1831, qui avait permis aux israélites d'occuper l'espace laissé libre par les premiers ; et d'autre part, de l'apport des Israélites des villes de l'intérieur repliées sur Oran, en raison de la guerre (1831-1847). Claude Martin note qu'il se produisait en 1838, « un afflux d'israélites étrangers venant soit de l'État d'Abd-el-Kader, soit du Maroc ; la population juive passait de 2.372 âmes en 1833 à 5.627, pour redescendre l'année suivante à 3.364. Mais sa composition montre qu'elle comprenait une très grande proportion d'éléments flottants (...) Les immigrants israélites, procédant comme les Mozabites de nos jours, étaient venus seuls pour chercher fortune au grand centre français de la province. Leurs espérances étaient déçues, ils rentraient à leur foyer ou allaient porter ailleurs leur pacotille et leurs ambitions » (Martin, 1936, p. 59).

Quelques années plus tard, le dénombrement effectué en décembre 1847, faisait ressortir que sur les 7.267 habitants « indigènes » de la ville 65,54 % étaient d'origine israélite (Pellecat, 1930, pp. 205-208). À ce propos, R. Lespès notait que, « les progrès numériques de cet élément de la population ont été plutôt lents et irréguliers, jusqu'à la dernière période de soixante ans, celle de l'essor économique » (Lespès, 1935, p. 239). La période qui précéda la crise anti-juive de 1895-1905, la population était de 7.488 en 1891 ; elle passa à 10.651 en 1896 en raison de l'afflux des israélites de l'intérieur.

Tableau n° 14 : évolution de la population israélite (1831-1911)

Dénombr. Quinqu.	Population Totale	Population Israélite	Taux d'accr. %	Proportion %
1861	27.327	4.401	—	16,10
1866	34.058	5.657	22,2	16,60
1872	41.130	5.300	6,73	12,88
1876	49.368	7.622 ⁽¹⁾	30,46	15,40
1881	59.377	8.000 ⁽¹⁾	4,72	13,50
1886	67.681	8.262 ⁽¹⁾	3,17	12,20
1891	74.510	8.642 ⁽¹⁾	4,39	11,60
1896	85.081	10.651	18,86	12,50
1901	89.253	10.636	- 0,14	12
1906	106.517	11.837	10,14	11,10
1911	123.086	13.993	15,40	11,36

⁽¹⁾ Les chiffres ont été réévalués par R. Lespès sur la base des listes nominatives des dénombremments, autrement les chiffres publiés par d'autres sources donnaient : 4.954 en 1876, 3.617 en 1881, 9.236 en 1886 et 6294 en 1891⁵.

La prédominance du peuplement européen

À se référer à la nomenclature ethnique adoptée par les dénombremments quinquennaux jusqu'en 1872, on faisait inclure dans la catégorie *population européenne*, deux groupes : les *Français d'origine ou de souche* et les *étrangers naturalisés* ; à partir de 1872 on y ajouta une troisième catégorie, les «israélites naturalisés».

Édouard Déchaud, secrétaire général de la Chambre de commerce d'Oran, observateur perspicace de l'évolution économique et démographique de la colonisation en Oranie ; périodisait le processus d'implantation du peuplement européen dans cette région, en trois phases : la première période de 1831 à 1853, était celle de la *conquête* ; la seconde qui s'étale de 1854 à 1882, était considérée comme celle de la *colonisation* et la troisième qui débute en 1883, fut celle de la *mise en valeur* (Déchaud, 1908, pp. 135-162).

En effet, c'est à partir de 1854 que le processus d'implantation de l'élément européen fut le plus déterminant, en particulier dans les grands centres urbains qui étaient devenus de véritables melting-pots (Ageron, 1983, p. 52). Or, en fait, Oran est à ce titre, un exemple particulièrement significatif de brassage de populations européennes d'origines diverses mais, à très forte prédominance espagnole. Ce n'est pas sans raison d'ailleurs que la métropole de l'Oranie, de par l'importance de son peuplement européen,

⁵ Erreur de la part de R. Lespès qui donne pour le dénombrement de 1876, le nombre de 7.622 israélites, alors que ce dernier nombre est donné par le résultat du dénombrement de 1872. Il s'agit en fait seulement des israélites naturalisés. Le nombre total de cette population était de 8.095, selon les tableaux du dénombrement de 1872, publiés par la Statistique Générale de l'Algérie. Années 1867-1872, Paris, Imp. Nat., 1874, p. 125.

avait, dès 1848 acquis la renommée non surfaite en réalité d'être la ville algérienne la plus européenne d'Algérie ; et, elle devait le rester longtemps.

L'un des traits particuliers de ce peuplement, était sans conteste la prédominance de l'élément étranger, exclusivement fourni par l'Espagne, et ce dès le début de l'occupation. Les motivations et les vagues successives de l'immigration espagnole particulièrement en Oranie, longtemps délaissée par les historiens de la colonisation ; nous sont aujourd'hui mieux connus grâce aux travaux de la jeune génération des historiens espagnols⁶. La mère patrie, toute proche géographiquement ; et présente historiquement, par l'empreinte qu'elle a fortement laissée dans la ville. Les Espagnols, plus que tous les autres éléments latins, se sentaient pratiquement comme chez eux à Oran.

À ce titre, il faut noter qu'en 1881 la population proprement espagnole représentait un peu plus de la moitié de la population européenne ; cette proportion ne cessait d'augmenter jusqu'au dénombrement de 1901 où on constate un renversement de tendance qui serait notablement dû à l'application de la loi du 26 juin 1889, dite de la naturalisation automatique, dont l'élément espagnol en avait été manifestement le premier bénéficiaire.

É. Déchaud faisait remarquer par ailleurs, que, « rien qu'à Oran, le chef-lieu du département, l'élément espagnol ou naturalisé d'origine espagnole l'emporte, le dénombrement de 1901 a recensé 20.674 Espagnols et 21.019 naturalisés, contre 21.238 Français » (Déchaud, 1908, p. 63).

Tableau n° 15 : proportions de la population européenne (1861-1911)

Dénombrs. Quinqu.	Population Totale	Population française	%	Population étrangère européenne	%
1861	27.327	7.554	27,64	19.644	71,88
1866	34.058	8.789	25,80	23.131	68
1872	41.130	12.365	30,06	30.534	74,23
1876	49.368	14.435	29,23	35.993	73
1881	59.377	18.247	30,73	43.040	72,5
1886	67.681	20.394	30,13	51.481	76,06
1891	74.510	21.202	28,45	55.854	75
1896	85.081	27.523	32,34	61.555	82,6
1901	89.253	41.550	46,55	63.989	71,7
1906	106.517	49.463	46,43	74.710	70,13
1911	123.086	57.553	46,75	88.794	72,13

⁶ Notamment les nombreux travaux de Juan Bautista VILAR parmi lesquels : Emigracion española a Argelia. Instituto de Estudios Africanos, Madrid, 1975, 537 p.

Ainsi que l'ouvrage de José-Firmin BONMATI ANTON, La Emigracion Alicantina a Argelia, Universidad de Alicante, 1989, 270 p.

Tableau n° 16 : distribution de la population municipale par communautés

Dénombrs. Quinqu.	Pop. municipale	Pop. française	Pop. européenne étrangère	Pop. israélite	Pop. musulmane
1856	24.611	5.864	11.131	7.453	163
1861	26.494	7.554	12.090	4.401	2.449
1866	31.890	8.789	14.342	5.657	3.102
1872	41.130	12.365	18.169	6.415	4.181
1876	45.640	14.435	18.801	7.622	4.782
1881	54.347	18.247	23.399	3.617	9.084
1886	63.929	20.394	23.717	8.262	11.556
1891	74.231	21.202	32.300	8.642	12.087
1896	80.941	27.523	30.428	10.651	12.339
1901	88.235	41.550	23.773	10.636	12.276
1906	101.009	49.463	23.403	11.837	16.306
1911	118.023	57.553	28.770	13.993	17.707

Tableau n°17 : indice d'accroissement de la population municipale par communautés

	1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911
Français	100	128	149	210	246	311	347	361	469	708	843	981
Européens étrangers	100	108	128	163	168	210	213	290	273	213	210	258
Israélites	100	59	75	86	102	49	111	116	143	142	159	187
Musulmans	/	100	126	170	195	370	471	493	504	501	665	723

Les indicateurs démo-urbains

La densité de population urbaine

En écartant la densité de population de son analyse de la répartition de la population, R. Lespès avait manifestement mis de côté un des indices les plus explicatifs du mode de distribution et de densification de la population. Nous sommes ainsi amenés à suppléer à cette lacune, pour rendre tant soit peu compréhensible le mode de répartition de la population ; et ce, même si on ne dispose pas de toutes les données de base nécessaires, en particulier la superficie par quartiers ou ensemble de quartiers.⁷ Il est généralement admis que la superficie de la Vieille ville, « c'est-à-dire celle qui était comprise

⁷ Il ne fut tenu compte de la surface des quartiers que lors du recensement de 1954.

dans les limites de l'ancienne enceinte » (Lespès), était aux environs des 90 ha. Par contre, celle de la Nouvelle-Ville englobée dans la nouvelle enceinte de 1866, variait selon les diverses sources ; entre 352 et 355 ha. Pour notre part, nous retenons cette dernière comme étant la plus proche de la réalité⁸. Ceci, nous donne donc une superficie totale intra-muros de 430 ha. À titre de comparaison, nous faisons remarquer que la superficie totale d'Oran en 1911 (430 ha), était loin d'atteindre celle de Paris, sous Henri IV (568 ha) ; et dépasse d'un peu plus aujourd'hui celle du 7^e arrondissement de Paris (408,8 ha).

Tableau n° 18 : densité de population agglomérée par zones urbaines (1832-1911)

Années	Vieille-Ville			Nouvelle-Ville			Ville		
	Pop.	Superf. ha.	Densité Hab./ha	Pop.	Superf. ha.	Densité Hab./ha	Pop.	Superf. ha.	Densité Hab./ha
1832	3.856	90	43	3.856	90	43
1838	11.091	90	123	11.091	90	123
1847	22.458	90	249	22.458	90	249
1856	20.421	90	227	3.309	55	60	23.730	145	163
1861	16.537	90	184	8.953	55	163	25.490	145	176
1866	20.521	90	228	11.045	100	110	31.566	190	166
1872	21.530	90	239	18.485	100	185	40.015	190	210
1876	90	265	355	...
1881	22.082	90	245	28.399	265	107	50.481	355	142
1886	23.894	90	265	29.490	265	111	53.384	355	150
1891	27.185	90	302	39.104	330	118	66.289	420	158
1896	25.996	90	289	45.109	330	136	71.105	420	169
1901	26.387	90	293	49.445	340	145	75.832	430	176
1906	27.616	90	307	55.996	340	165	83.612	430	194
1911	30.634	90	340	65.282	340	192	95.916	430	223

En procédant à une analyse succincte du tableau qui précède, nous sommes amené à constater que la Vieille-Ville n'échappa pas à la densification de plus en plus importante ; et ce malgré l'extension de l'espace urbain intra-muros après 1866. À cette date, la densité de l'espace urbain intra-muros (302 hab./ha) était loin d'atteindre celles, en 1830 de la ville d'Alep (327 hab./ha) ; et d'Alger (650 hab./ha) (Raymond, 1985, p.63).

Autre particularité à retenir, réside dans le fait que la Nouvelle-Ville enfermée dans son nouveau mur d'enceinte de 1866, ne connaissait qu'une très faible densification de son espace. À telle enseigne que sa densité en 1911 (192 hab./ha), se présentait comme inférieure à celle de la Vieille-Ville en 1847 (249 hab./ha).

⁸ Plusieurs sources de l'histoire de la ville avaient avancé des chiffres sur la superficie de la ville, aussi contradictoires les unes que les autres. Mais, nous retenons celui de 430 ha avancé par Solignac, journaliste à *L'Écho d'Oran*, qui semble être très au fait en matière d'urbanisme de la ville, *L'Écho d'Oran*, 5 février 1889.

En fait, ce n'est qu'à partir du dénombrement de 1872 que l'espace urbain intra-muros fut considéré dans sa totalité, du fait de la soudure des deux principales parties de la ville qui s'était opérée grâce à la démolition du mur d'enceinte de l'Est. De manière générale, la densité de population intra-muros se situait entre, celle, minima de la Nouvelle-Ville (107 hab./ha) en 1881 ; et, maxima de la Vieille-Ville (340 hab./ha) en 1911.

De 1861 à 1911, la densité moyenne de population pour les trois ensembles aurait été de l'ordre suivant :

- Vieille-Ville : 269 hab/ha
- Nouvelle-Ville : 143 hab/ha
- Ville : 176 hab/ha

La densité viaire

Même si sa construction relève de la méthode empirique, cet indice n'est pas moins informatif de la densification de la population urbaine. La densité viaire est obtenue à partir du rapport de nombre d'habitants par rue.

La Vieille-Ville englobait en 1835, selon Derrien 65 rues, 27 dans la Haute-Ville (les quartiers de la rive droite, quartier israélite et quartier du Château-Neuf), et 38 rues dans la Basse-Ville (quartiers de l'ancienne ville espagnole, Blanca, Calère, Marine, Vieille Casbah etc.) (Derrien, 1886, p.71)⁹. Cependant, l'ouverture de nouvelles voies par le Génie militaire, durant les vingt premières années de l'occupation semble y avoir porté le nombre total et définitif de rues à 163 ; tel qu'il ressort du comptage que nous avons effectué à partir de la nomenclature des rues de l'Annuaire d'Oran de 1894. Ce qui amène à dire que le nombre de rues ouvertes depuis 1831, dépasse une fois et demie celles qui existaient durant la période précoloniale ; comme l'indique le tableau suivant :

Tableau n° 19 : accroissement du nombre de rues dans la Vieille-Ville entre 1835 et 1894

	1835	1894	Augment.	Taux d'accr. %
Basse Ville	38	85	47	124
Haute Ville	27	78	51	189
Total (Vieille-Ville)	65	163	98	151

⁹ « Une commission d'assainissement avait été organisée à Oran en vue du choléra... pour faciliter l'inspection de tous les locaux, la ville fut divisée par section, savoir : la Haute Ville (27 rues) en quatre sections, la Ville espagnole (24 rues) en trois sections et la Marine (14 rues) en deux sections ».

Dans la Nouvelle-Ville, le comptage pour 1894, faisait ressortir pour chacun des groupes de quartiers, les chiffres suivants :

- Quartiers Nord (quartiers du plateau Karguentah et Miramar) :
102 rues → 38,2 %
- Quartiers Ouest (Saint-Pierre, Saint-Charles, Saint-Michel) :
92 rues → 34,4 %
- Quartiers Sud
- Mdina Jdida : 50 rues → 18,8 %
- Saint-Antoine : 23 rues → 8,6 %
Soit (73 rues → 27,4 %)
- Total : 267 rues → 100 %

Les 267 rues englobaient par conséquent, au dénombrement de 1891, une population de 74.510 habitants. Les faubourgs, dont le réseau viaire à l'époque, quoique existant en partie ; ne présentait pas encore la texture parfaite qu'ils devaient avoir bien plus tard. C'est pour cette raison que les rues ne portant d'ailleurs pas de noms, n'étaient pas considérées comme voies urbaines ; et de ce fait incluses dans la nomenclature des rues.

Dès lors que nous avons déterminé et le nombre de rues et le nombre d'habitants pour les deux zones urbaines, la Vieille-Ville et la Nouvelle-Ville ; ce qui nous permettra de calculer comme le montre le tableau suivant, l'indice viaire pour chacune des deux zones et pour l'ensemble de la ville intra-muros¹⁰.

Tableau n° 20 : l'indice viaire (nombre d'habitants par rue)

Zones urbaines	1838 (1)			1891 (2)		
	Nb. de rues	Nb. d'habitants	Indice viaire	Nb. de rues	Nb. d'habitants	Indice viaire
Vieille-Ville	65	11.091	170	163	27.185	167
Nouvelle-Ville	—	—	—	267	39.104	146
Ville intra-muros	65	11.091	170	430	66.289	154

⁽¹⁾ D'après le recensement de 1838

⁽²⁾ D'après le dénombrement de 1891

¹⁰ L'indice viaire pourrait être aussi calculé sur la base du nombre d'habitants par la longueur de la rue, comme cela a été tenté par le géographe espagnol Manuel de Teràn pour deux rues de Madrid, cf. Manuel de Teràn (1961, août). « Dos calles Madrileñas : Las de Alcalá y de Toledo », *Estudios Geograficos*, pp. 375-476. Cité par Bertrand, M.-J. (1980). *Architecture de l'habitat urbain. La maison, le quartier, la ville*. Paris : Dunod, p. 50.

Le coefficient d'entassement

Le troisième indicateur démo-urbain qu'on pourrait mettre à contribution, est le coefficient d'entassement qu'on peut construire à partir du rapport des variables nombre de maisons/nombre d'habitants. Il représente une forme de taux d'occupation par maisons. À titre de comparaison, il a été calculé pour Paris, en 1804 un coefficient d'entassement de 21,83 habitants par maisons ; en 1817, un taux de 26,4 ; et 30,2, pour 1827 (Bertrand, 1980, p.7).

Le coefficient d'entassement peut être calculé aussi bien pour la population agglomérée qu'éparse. Si le nombre de maisons avait été toujours pris en compte par les différents dénombrements, il restait cependant à préciser la notion de « maison », pour éviter tout équivoque, tant sur la notion elle-même, que sur le calcul des indices démo-urbains. En effet, pour le cas des dénombrements, la définition qui a été retenue pour la notion de *maison* ; est celle de, « toute propriété bâtie, habitée ou non ; maison, usine etc. figurant ou non sur les matrices de l'impôt sur la propriété bâtie, ou reconnue par les services de voirie... Les divers bâtiments d'une même propriété ne constituent qu'une maison, s'ils sont groupés sous un même numéro de voirie »¹¹.

Au dénombrement de 1856, Oran comptait, ville et « faubourgs » compris ; un total de 1.702 maisons, pour une population municipale de 24.611 habitants, ce qui donne par conséquent un taux d'entassement de 7 habitants par maisons ; en 1866 ce taux était monté à 8, pour rester constant de 1876 à 1896 avec un taux de 6 habitants par maison. Il est regrettable que l'on ne puisse pas disposer des mêmes données pour chacune des zones urbaines. René Lespès a pu toutefois relever pour le quartier de Saint Antoine en 1881, 179 maisons pour une population de 3173 habitants ; ce qui nous donne donc un coefficient de 17,72 (Lespès, 1938, p. 214). Toujours pour 1881, il existait à Oran 3.000 maisons pour une population municipale de 54.347, avec un taux de 18,11 habitants par maison.

Il est également possible de combiner le coefficient d'entassement et la densité viaire, pour essayer de déterminer ne serait-ce que de manière empirique, le taux d'entassement par rue. En effet, nous avons tenté, à partir des données recueillies par R. Lespès qui avait lui-même, sur la base d'un sondage effectué à partir des registres nominatifs du dénombrement de 1881, sélectionné pour quelques grandes artères, principalement des quartiers centraux, le nombre de maisons et le nombre d'habitants. Il restait pour notre part donc, qu'à calculer le coefficient d'entassement par rue. Ce qui donne le résultat suivant :

¹¹ Instructions relatives au dénombrement de 1911.

**Tableau n° 21 : coefficient d'entassement par rue (Ville-Neuve) 1881
d'après les données de René Lespès, *Oran, étude.....1938***

Voies	Nombre d'habitants	Nombre de maisons	Coefficient d'entassement
Bd. Séguin	411	19	21,6
Bd. Charlemagne	289	21	13,76
Rue Saint Denis	158	7	22,57
Rue de l'Évêché	147	19	7,73
Bd. National	10	3	3,3
Rue d'Arzew	827	53	15,6
Rue des Casernes	599	26	23
Rue de la Vieille Mosquée	400	30	13
Rue Diégo	894	34	26
Rue Saint-Esprit	855	29	29,5

On constate ainsi donc, que l'artère qui détenait le coefficient d'entassement le plus élevé est la rue Saint-Esprit (29,50). Suivi d'assez près par la rue Saint Denis (22,57) et, en troisième position le boulevard Séguin (21,60). En revanche, la rue d'Arzew n'avait que 15,60 ; sa population de 827 habitants était tout de même comparable à celle d'un village comme Valmy (El Kerma). Faut-il toutefois préciser qu'en 1881, cette rue bien qu'elle constituât déjà l'artère principale des quartiers centraux, elle était cependant encore loin d'être complètement bordée de maisons. Le coefficient le plus faible qu'on relève pour le boulevard National (3,3) ; nous amène à faire la même remarque que pour la rue d'Arzew.

Un autre exemple de calcul du coefficient d'entassement, concernant précisément Oran ; nous est donné par Sid Ahmed Reffès qui a essayé de l'obtenir pour les sous-quartiers de la Vieille-Ville (Marine, Saint-Louis, Casbah) durant la période 1831-846, à partir du rapport entre la population européenne moyenne par an (6.218,5 habitants), et du nombre de maisons (2.18). Ce qui l'a conduit à un coefficient d'entassement de 28,5 habitants par maison. Ce taux serait selon S. A. Reffès, « invraisemblable n'était-ce l'entassement des Espagnols probablement supérieur à celui des Juifs » (1985, p. 50).